Les chiffres-clés des services publics d'eau potable en Ille-et-Vilaine

Année 2011

L’organisation territoriale

En Ille-et-Vilaine, la gestion de l’eau potable s’organise sur 3 niveaux :

- **51 collectivités de base** : communes indépendantes ou syndicats intercommunaux des eaux. Chargées de la distribution d’eau potable et, pour certaines, de la production

Qui adhèrent à

- **6 syndicats mixtes de production** (SMP) qui ont pour principales missions :
  - La production d’eau, notamment pour les nouveaux équipements
  - La sécurisation de l’alimentation en eau potable sur leur territoire
  - Des missions propres à certains SMP (actions de reconquête de la qualité de l’eau…)

Qui adhèrent au

- **Le Syndicat mixte de gestion pour l’approvisionnement en eau potable de l’Ille-et-Vilaine (SMG35)**, qui a pour principale mission :
  - La sécurisation de l’alimentation en eau potable sur l’ensemble du département tant d’un point de vue qualitatif que quantitatif.

La population desservie et les abonnés

La population desservie

- *La population desservie : 989 000 habitants (estimation INSEE 2010)*
- *Projections de l'INSEE[1] entre 1 177 000et 1 326 000 habitants à l'horizon 2040*

L'activité économique

- *721 établissements industriels (2010)[2],*
- *10 341 exploitations agricoles (2009)*
- *12 443 entreprises artisanales (2011)*

Les abonnés

- *Le nombre d'abonnés : 440 000 abonnés (2010)*
- *Ratio : environ 2,25 habitants par abonné. Ce ratio est en baisse constante (- 5% en 10 ans)*

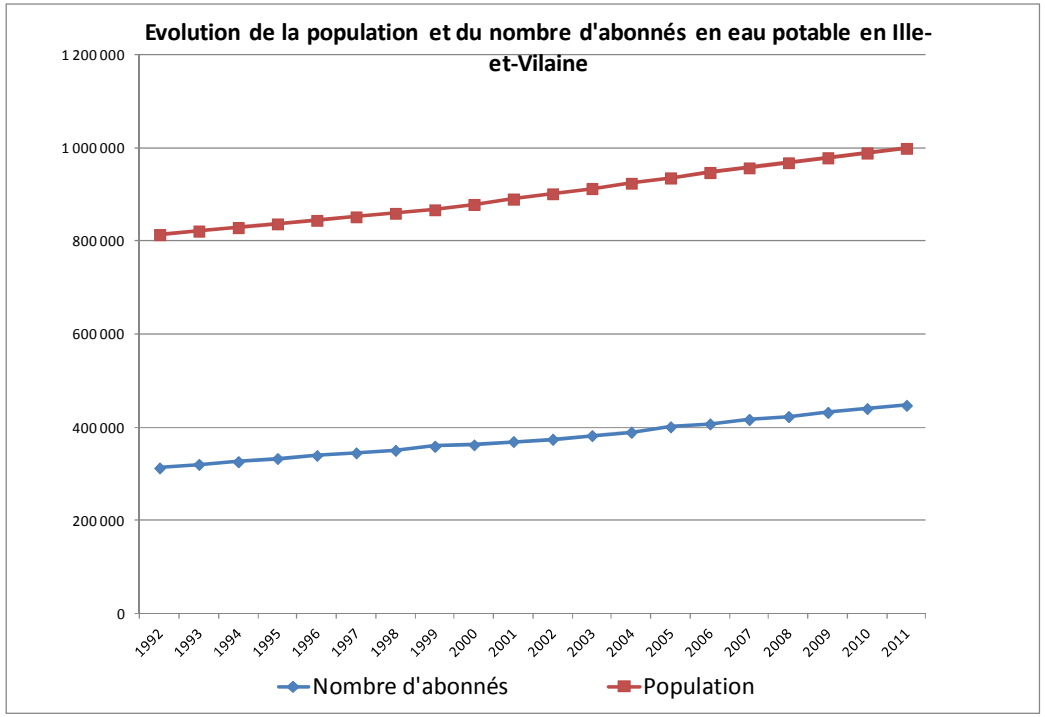

⇨La population et le nombre d'abonnés d'Ille et Vilaine sont en hausse continue depuis 20 ans et devraient continuer à croître dans les prochaines décennies.

[1] INSEE : Projections démographiques à l'horizon 2040en Bretagne - Une croissance forte, un vieillissement inéluctable ; Octant Analyse, décembre 2010

[2] FORCE 5 : Chiffres-Clés Ille-et-Vilaine, édition 2011

La diversité des collectivités distributrices

Le nombre d'abonnés

Chaque collectivité distributrice dessert en moyenne **8800 abonnés**. Ce chiffre est en réalité très variable :

- *La moitié des collectivités dessert moins de 5 000 abonnés chacune*
- *Entre 2007 et 2011, le nombre d'abonnés a augmenté de 0% à 21% selon les collectivités*

La densité des abonnés

La **densité moyenne des abonnés** s'élève à **25 abonnés par kilomètre de réseau**.

- *Les 3/4 des collectivités ont une densité inférieure à 40 abonnés par kilomètre de réseau (cf. graphe ci-contre).*

L'Indice Linéaire de consommation

L'Indice Linéaire de Consommation correspond à la consommation journalière par kilomètre de réseaux. L'ILC moyen sur le département s'élève à 7 m3/j/km de réseau

- *Les 3/4 des collectivités ont un ILC inférieur à 10 m3/j/km de réseau*

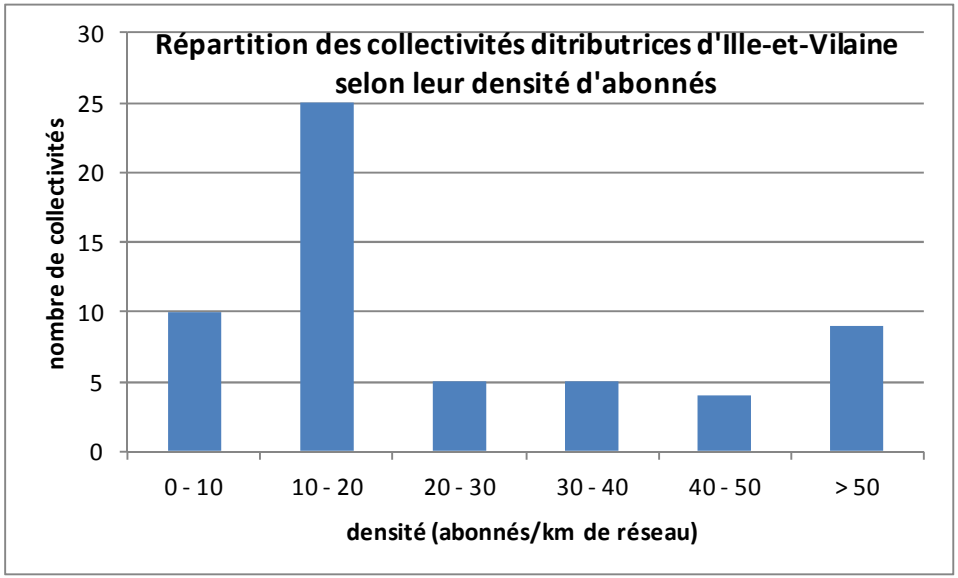

⇨ La grande majorité des 51 collectivités distributrices sont des <u>collectivités rurales</u> (définition FNCCR) et caractérisées par une densité d'abonnés et un Indice Linéaire de Consommation faible (< 50 ab./km de réseau et < 15 m3/j/km de réseau)

Les autres collectivités sont considérées comme urbaines et semi-urbaines, avec notamment des densités d'abonnés plus importantes.

En raison de la diversité des collectivités distributrices, les valeurs moyennes sur le département et les comparaisons entre collectivités doivent donc être interprétées avec précaution.

Les volumes

Les volumes mobilisés

A l'échelle du département, les volumes mobilisés par l'alimentation en eau potable sont les suivants :

- Les volumes consommés : **47 078 000 m3/an**
- Les volumes produits par les collectivités d'Ille-et-Vilaine : **52 408 000 m3/an**
- Les volumes mis en distribution **: 56 856 000 m3/an**

⇨ La demande en eau potable a fortement augmenté en Ille-et-Vilaine depuis 20 ans, en lien avec l'augmentation de la population.

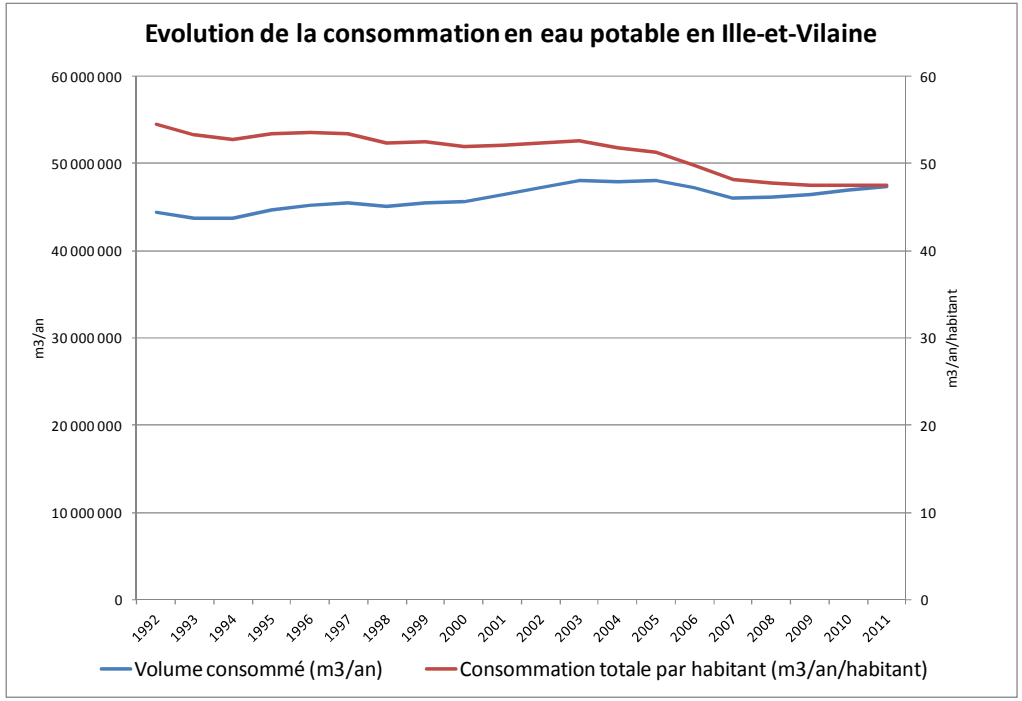

La consommation par habitant

Le volume ci-dessous comprend la consommation des particuliers ET celle des gros consommateurs (industries, équipements publics, etc.).

- La consommation ramenée au nombre d'habitants s'élève à **48 m3/habitant/an,** soit 130 L/habitant/jour

⇨ On observe une tendance à la baisse des consommations unitaires d'eau potable. Toutefois, ce chiffre semble se stabiliser depuis 3 à 4 années. Cette évolution est liée aux modifications de comportements des particuliers mais aussi des industriels et agriculteurs (économies d'eau, développement des forages privés).

Les consommations unitaires les plus fortes s'observent dans les zones urbaines (équipements, bassins d'emploi).

L'origine de l'eau produite

- 73 captages exploités par les services publics d'eau potable dans le département
- 1/4 des captages en eau sont superficiels et produisent les 2/3 de l'eau potable du département (contre environ 1/3 des volumes à l'échelle nationale – donnée Ministère de la Santé, 2004)
- 3/4 des captages en eau sont souterrains et produisent 1/3 de l'eau potable du département
- 60 usines de potabilisation d'une capacité variant entre 10 et 4 000 m3/h

Les échanges d'eau

- **Les échanges d'eau entre les collectivités, principalement d'Ille-et-Vilaine, sont essentiels** : les 2/3 des volumes mis en distribution par les collectivités distributrices en 2011 ont été produites par une autre collectivité.
- **4 600 000 m3/an sont globalement importés** depuis les départements voisins (soit 9% des volumes mis en distribution). Cette valeur varie d'une année à l'autre en fonction l'état des ressources du département (sécheresse…)
- **L'Ille et-Vilaine exporte très peu** vers les départements voisins, (excepté depuis l'usine de Rophémel appartenant au SMPBR mais située en Côtes d'Armor)

Imports et exports d'eau pour l'alimentation en eau potable, entre syndicats de production et départements limitrophes en 2011
(en millions de m^3)

Le réseau d'eau potable et ses performances

Le linéaire de réseaux

Le département compte **17 900 km de réseaux d'eau potable** recensés.

Le rendement des réseaux

A l'échelle du département, le rendement des réseaux s'élève à :

- **Rendement = 85%** *(contre une moyenne de 78% à l'échelle nationale - Ministère du Développement Durable, 2008)*

Ce rendement intègre des volumes non comptabilisés mais indispensables : les volumes de service (exemple : nettoyage des réseaux) et les volumes consommés estimés (ex : essais des poteaux incendies).

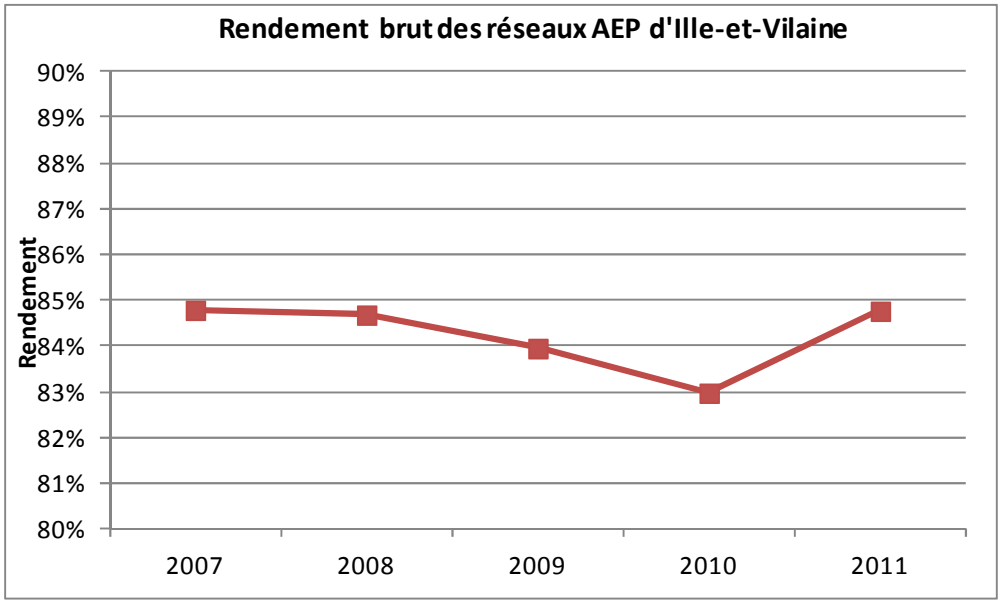

⇨ Le rendement moyen des réseaux a régulièrement baissé depuis plusieurs années. Une hausse a été observée en 2011 mais sera à confirmer dans les années à venir.

Le rendement de chaque collectivité doit être analysé au regard de son caractère urbain ou rural (indice linéaire de consommation, densité d'abonnés, etc.).

Le prix de l'eau

L'accès à l'eau potable et le traitement des eaux usées sont assurés par les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif. Ces services se rémunèrent en répercutant leurs dépenses (investissement et fonctionnement) sur les abonnés. C'est le principe « l'eau paye l'eau ». La facture d'eau est décomposée en 4 rubriques :

- **La part pour la collectivité** fixée par délibération chaque année, destinée à financer les investissements et le fonctionnement du syndicat (part fixe + part proportionnelle à la consommation)
- En cas de délégation de service public, **la part pour le délégataire**, fixée par les modalités du contrat d'affermage et destinée à rémunérer le délégataire en charge de l'exploitation (part fixe + part proportionnelle à la consommation)
- **Les taxes et redevances** :
  - La redevance pour le prélèvement de la ressource en eau (Agence de l'Eau)
  - La redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)
  - Le financement du fonds départemental de concours du SMG35
  - La TVA
- Par ailleurs, la facture d'eau intègre également les coûts liés à **l'assainissement** des eaux usées (variables selon le type d'assainissement : collectif ou individuel).

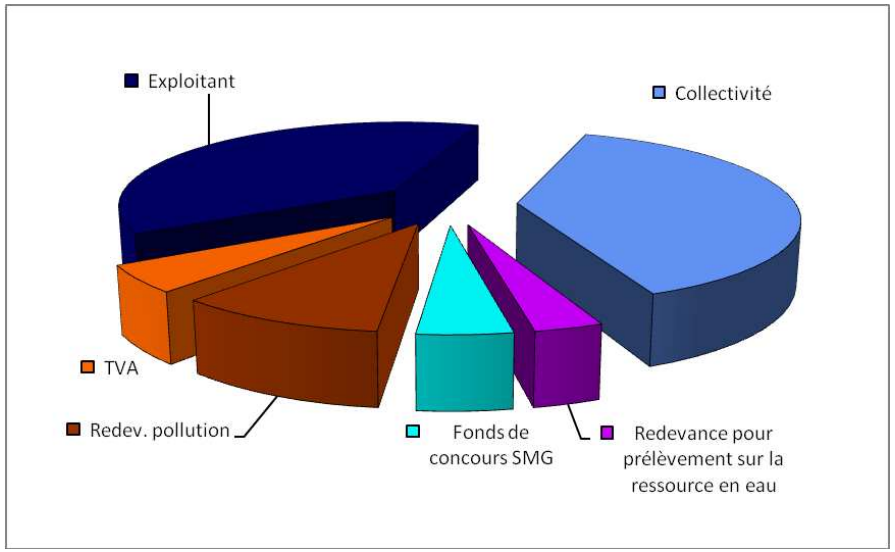

Exemple de décomposition du prix de l'eau potable en Ille-et-Vilaine (collectivité dotée d'un contrat d'affermage - Délégation de service Public)

⇨ Au 1/1/2012, le prix moyen par abonné – hors assainissement- s'élève à <u>2,46 €/m3 TTC[3] pour les collectivités distributrices rurales</u> pour une consommation annuelle de 120 m3 (contre 2,41 €/m3 sur le même échantillon au 1/1/2011)

[3] Le calcul du prix moyen a été réalisé sur les 25 collectivités rurales suivies par le SMG35 en 2012. Ces collectivités regroupent environ 55% des abonnés des collectivités rurales du département. Le prix s'entend TTC, hors assainissement et hors redevance de pollution domestique, variables d'une commune à l'autre.